

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 District : Montréal
 N° : 500-17-129627-249

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE COUR SUPÉRIEURE
 instruction contesté COUR DU QUÉBEC
 par défaut non contesté Chambre civile familiale

JACQUELINE SANDERSON DEMANDE

DISCIPLINARY COUNCIL OF THE BARREAU DU QUEBEC DÉFENSE

ME SEBASTIEN DYOTTE MIS EN CAUSE

Division Pratique Salle n° 2.08

DATE : Le 2 septembre 2025

PRÉSENT : L'honorable IAN DEMERS, J.C.S. (JD3990)

DEMANDE Mme Jacqueline Sanderson
 PRÉSENT(E) ABSENT(E) Jackieciairesanderson1@gmail.com

DEFENSE
 PRÉSENT(E) ABSENT(E)

MIS EN CAUSE Me Sophie Gratton (Teams)
 PRÉSENTE ABSENTE saratton@sarrazinblourde.com

DÉBUT 9 h 04
 FIN 9 h 40

NATURE DE LA CAUSE APPLICATION OF THE PLAINTIFF TO ORDER THE
 PRESENCE OF THE IMPEALED PARTY ME SEBASTIEN
 DYOTTE AT THE HEARING OF SEPTEMBER 3, 2025 (n.c)

GREFFIER : Abdoulaye Sow g.a.C.S

9 h 04	OUVERTURE DE L'AUDIENCE
9 h 04	Identification de la cause et des avocats.
9 h 06	• Représentation de Mme Sanderson
9 h 29	• Représentation de Me Gratton
9 h 34	• Réplique de Mme Sanderson
9 h 38	<u>JUGEMENT :</u>
	<u>POUR LES MOTIFS ÉNONCÉS ORALEMENT ET ENRÉGISTRÉS NUMÉRIQUEMENT</u>
	<u>À L'AUDIENCE, LE TRIBUNAL :</u>
	REJETTE la demande pour forcer la comparution d'un témoin ;
	FRAIS à suivre.
	Ian Demers, j.c.s.
	<u>L'HONORABLE IAN DEMERS, J.C.S.</u>

Signature numérique de Ian Demers, J.C.S.
Date : 2025.09.02 10:37:08 -04'00'